



# COVID-19 - CONCEPT DE PROTECTION POUR LES COURS DE DANSE À ESPACE DANSE – SAVIGNY

Version : 20 décembre 2021

**Personne de contact** : Eliane Baignera, info@espace-danse.net – 021.784.23.91

Les responsables, professeurs, parents et élèves respectent le concept sanitaire spécifique à l'école de danse, ESPACE DANSE à rte de Mollie-Margot 7, 1073 Savigny

## 1. PARTICIPATION AUX COURS

- **Participation aux cours pour les enfants jusqu'à 16 ans** : Ils peuvent participer au(x) cours de danse normalement. (port du masque non obligatoire)

- **Participation aux cours dès 17 ans (Règle des 2G)** : Accès restreint aux personnes qui sont titulaires d'un certificat qui atteste une vaccination complète ou une guérison.

Port du masque obligatoire pendant les cours et dans tous les autres endroits (couloirs, vestiaires, etc...)

Pour tout renseignement :  
Sur le site du canton de Vaud.

<https://www.vd.ch/themes/population/sport/coronavirus-informations-au-sport-vaudois/>

---

La mise en œuvre des différentes directives est décrite ci-dessous :

### 1. PRISE EN CHARGE DES ENFANTS

Les parents et accompagnants ne doivent pas accéder au bâtiment scolaire. C'est pourquoi, nous vous prions d'amener les enfants à l'heure, ce qui facilitera notre organisation.

Une prise en charge de vos enfants est prévue avant et après le cours. Si toutefois, il est indispensable pour un parent, de venir dans les locaux d'Espace Danse, le port du masque est obligatoire.

Merci de respecter la signalétique de la commune aux abords du bâtiment scolaire de Savigny.

### 2. DEROULEMENT DU COURS ET PRESENCES

Les cours peuvent se dérouler dans le cadre et avec le contenu habituel.

L'enseignant.e tient une liste de présence pour chaque cours.  
Nous avons les coordonnées de chaque élève, ce qui nous permet une traçabilité des participants.

### **3. LES PERSONNES PRÉSENTANT DES SYMPTÔMES DE MALADIE**

Les personnes présentant des symptômes de maladie (tels que toux, fièvre, difficultés respiratoires, douleurs articulaires ou perte de l'odorat et du goût) ne sont pas autorisées à participer aux cours. Il en va de même pour les personnes qui ne présentent pas de symptômes, mais qui sont en contact avec une personne malade du covid-19.

Dans ces deux cas, nous vous prions de bien vouloir suivre la procédure d'(auto-) isolement selon le OFSP.

### **4. LES MESURES D'HYGIÈNE**

Toutes les personnes présentes aux cours se nettoient les mains avant et après l'entraînement. En arrivant ou sortant des locaux d'Espace Danse, toutes les personnes sont invitées à se laver les mains avec du savon ou avec une solution hydroalcoolique.

- A l'entrée des locaux d'Espace Danse, nous disposons d'un évier, de savon liquide et de serviettes de séchage jetables. Chacun est libre de prendre son propre flacon de solution hydroalcoolique.

Les participants au cours se présentent, si possible, en tenue de danse. Les chaussures doivent être enlevées et déposées dans les portes chaussures avant de rentrer dans les vestiaires.

### **5. MAINTENIR LA DISTANCE (HORS DES SALLES DE COURS)**

Les contacts entre les personnes concernées hors des salles de cours doivent être réduits au minimum avant et après les cours. Les mesures suivantes doivent être prises :

- Le port du masque est obligatoire hors des salles de cours.
- Les personnes concernées se présentent, si possible en tenue d'entraînement, afin que le temps passé au vestiaire puisse être réduit.

### **6. NETTOYAGE**

#### Surfaces et objets

- Les surfaces, les poignées de porte et autres surfaces qui sont souvent touchées par plusieurs personnes sont nettoyées chaque jour.
- Les objets et accessoires utilisés durant les cours seront nettoyés systématiquement après chaque utilisation. Des produits de nettoyage désinfectant sont mis à disposition dans les locaux.
- L'enseignant.e assurera une aération régulière des salles de cours.
- Des produits de nettoyage désinfectant sont à disposition dans les WC. Il est préférable de désinfecter avant et après utilisation. Les WC sont nettoyés régulièrement.

## **7. LES PERSONNES PARTICULIÈREMENT VULNÉRABLES**

La participation aux cours par des personnes à risque particulier ne sont pas interdites en principe. Toutefois, les personnes particulièrement vulnérables sont encouragées à continuer à respecter les mesures de protection de l'OFSP et à rester chez elles dans la mesure du possible.

Les personnes qui sont particulièrement exposées sont informées des risques. Ils assument eux-mêmes la responsabilité de leur participation aux cours et prennent toutes les mesures supplémentaires qui peuvent être nécessaires (par exemple, le port d'un masque).

---

Merci à tous les participants de prendre connaissance de ces différents points et vous remercions pour votre collaboration.

Veillez recevoir, nos meilleures salutations.

Savigny, le 20.12.2022

ESPACE DANSE  
Eliane Baiguera  
1073 Savigny